

Un animateur/animatrice pour le Relais Assistantes Maternelles cantonal à temps partiel en CDI

Contexte / Fonction :

Le Relais Assistant(es) Maternel(les) du Beaufortain est une activité de l'Association d'Animation du Beaufortain (AAB) Centre social basé sur des valeurs de solidarité, respect et dignité humaine.

Le RAM est un lieu d'écoute, d'information, de rencontre et de partage, pour les parents, les enfants et les assistant(e)s Maternel(le)s.

Le rôle de l'animateur de Ram s'inscrit dans le double objectif poursuivi par la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) :

- Améliorer l'information et l'accompagnement des familles sur l'ensemble des modes d'accueil
- Améliorer la qualité et la professionnalisation de l'accueil individuel.

Missions principales

- ✓ Rechercher et actualiser des informations administratives, législatives, et techniques sur la profession d'assistantes maternelles
- ✓ Délivrer tant en direction des parents que des professionnels, une information sur l'ensemble des modes d'accueil, sur le droit du travail et sur les conditions d'accès et d'exercice des métiers de la petite enfance
- ✓ Offrir un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles ouvert aux parents, aux professionnels et aux enfants
- ✓ Animer des groupes de parents, assistantes maternelles, enfants.
- ✓ Favoriser l'organisation d'actions d'éveil, des projets au bénéfice des parents, des assistantes maternelles et des enfants accueillis
- ✓ Travailler en partenariat et en réseau avec les professionnels de la petite enfance et les structures cantonales
- ✓ Etre en capacité d'orienter vers le service compétent (PMI, droit du travail, CAF, MSA...)
- ✓ Contribuer à la professionnalisation des assistantes maternelles
- ✓ Exercer un rôle de médiation
- ✓ Travailler en lien avec l'équipe de l'AAB sur des projets transversaux
- ✓ Gérer le budget du RAM sous la supervision de la directrice

Compétences requises :

- ✓ Qualités relationnelles et rédactionnelles
- ✓ Capacité d'écoute et de médiation
- ✓ Dynamisme, ouverture et créativité

- ✓ Connaissance générale sur la petite enfance (les différents modes d'accueil, les relations parents/ enfants/ assistantes maternelles, le développement de l'enfant et ses besoins).
- ✓ Etre autonome, savoir travailler en équipe et avoir une bonne connaissance du travail au sein d'une association et des valeurs des centres sociaux
- ✓ La connaissance de la Lettre circulaire Cnaf et du guide référentiel Cnaf sur les Ram ainsi que la maîtrise de la réglementation URSSAF-PAJEMPLOI- CAF sont des atouts

Qualification requise :

L'animateur de relais doit **impérativement** justifier d'un diplôme et d'une expérience professionnelle confirmée dans le domaine de l'accueil des jeunes enfants ou du travail social.

Niveau égal ou supérieur à Bac + 2 est obligatoire : Educateur de Jeunes Enfants, Assistante sociale, Puéricultrice, Infirmière.

Permis B exigé.

Position Hiérarchique :

L'animateur travaillera sous la supervision de la directrice du Centre Social.

Horaires :

Les horaires de travail prévisionnels sont les suivants :

Le lundi : 8H30-12H00

Le mardi : 8h30 - 12h00 et de 13h30 à 17h00

Le mercredi : 8h30 - 12h00

Le vendredi : 8h30 – 12h00 et de 13H30 à 17H00

Salaire : CCN SNAESCO, sur la base de 370 points (à négocier en fonction de l'expérience).

Prise de poste : Le plus rapidement possible

Candidature (lettre de motivation + CV sous le format Nom_Prénom_LM et Nom_Prénom_CV) à adresser, à l'intention de l'exécutif collégial de l'AAB, avant le 27 mars 2018 à :

Marine JULIEN, directrice de l'AAB, à l'adresse direction.aab@orange.fr

Contact : 04.79.38.33.90